Le Soir
PANORAMA

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

DECODAGES

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Le modèle social européen combinant efficacité économique et solidarité sociale est en crise. Partout, en Europe, peut-être à l'exception de la Suède et du Danemark, à un degré moindre, les débats vont bon train sur les difficultés du système de protection sociale : réformes du système de retraites, nouvelles approches de la gestion du chômage sont l'objet de débats intenses non seulement entre les hommes politiques de différentes obédiences mais aussi entre universitaires et autres acteurs de la société civile.

Pourtant, le problème du financement de la protection sociale est à l'ordre du jour. Le pacte de stabilité qui fixe le déficit public autorisé à 3% du PIB est d'ailleurs de moins en moins respecté d'abord par les pays fondateurs eux-mêmes : la France et l'Allemagne.

La mondialisation libérale de l'économie a fait redécouvrir aux différents gouvernements européens que l'efficacité économique basée sur la rigueur des dépenses publiques avait un coût social et de nouveaux concepts sont apparus comme pour montrer que l'économique et le social peuvent être compatibles même dans ce contexte mondial marqué par «l'évangile de la compétitivité». Ainsi, en est-il des concepts d'«économie sociale de marché», de «socialisme libéral» ou encore de «libéralisme social».

L'Etat providence est en crise et ce qui est de plus en plus mis en avant par les économistes libéraux pour expliquer cette crise c'est l'incompatibilité qui est présentée comme irréconciliable entre l'objectif de croissance économique et celui de solidarité sociale, c'est-à-dire la nécessité de faire avancer l'économie sans laisser personne au bord de la route et donc en continuant à se soucier du social et de son financement. Les libéraux rappellent en effet que ce n'est qu'en diminuant les dépenses publiques de solidarité et autres transferts sociaux qu'on pourrait consacrer plus d'argent à l'allégement des charges qui pèsent sur l'entreprise, à stimuler sa production et sa croissance et donc à créer de l'emploi. Et quel est le premier droit social sinon le droit à l'emploi ? Du même coup, on aurait moins de chômeurs, plus de consommateurs, plus de demande, plus de production et la croissance économique est en bout de parcours tirée vers le haut. De la sorte, on aurait «des lendemains qui chantent» et moins de chômeurs et d'exclus. A l'origine de la richesse se trouve la rigueur financière. Les sociaux démocrates plus sensibles à la croissance économique dans la solidarité sociale, rétorquent que ce n'est pas au moment où les individus ont le pus besoin des autres, c'est-à-dire de la solidarité, de la dépense publique et de la redistribution, qu'on les livre à eux-mêmes. Les promesses des lendemains qui chantent ne peuvent apaiser les inquiétudes des exclus, ni même de ceux qui ont un emploi car pour ces deux catégories sociales c'est le temps présent, fait de besoins vitaux non satisfait et d'incertitudes sur l'avenir immédiat, qu'il faut traverser sans gros dégâts. On ne peut donc faire de la réduction de dépenses publiques et des transferts sociaux une politique économique de sortie de crise. On laisserait de la sorte entière la menace de crise politique qui ruinerait les espoirs de retour à la croissance économique.

Résoudre la crise de la protection sociale et donc sauver l'Etat providence, c'est mettre en péril l'entreprise. Si l'économie mondiale est aujourd'hui mue par la compétition et la concurrence, plus on allège l'entreprise des charges obligatoires qui pèsent sur elle (impôts, charges sociales...), et plus on diminue ses coûts et on améliore sa compétitivité. Et l'entreprise est bien évidemment au cœur du processus de fabrication de la croissance.

L'efficacité économique, productive et financière se heurte aux revendications sociales, non seulement salariales, mais aussi et surtout de financement par l'entreprise du budget social de la nation.

Ce débat à l'ordre du jour en Europe, dont le modèle repose sur la compatibilité entre l'efficacité économique et la solidarité sociale, est bien évidemment présent aussi dans notre pays. Mais chez nous, les facteurs de non-croissance auxquels fait face l'entreprise touchent à d'autres domaines même si les charges qui pèsent sur l'entreprise méritent débat.

Dans notre pays, c'est plutôt le mauvais fonctionnement du système économique, la lourdeur de l'administration économique et un mode de fonctionnement de l'économie nationale archaïque et inefficient qui expliquent la croissance molle et son très faible impact sur la résorption du chômage qui est gérée par le budget de l'Etat.

Le climat des affaires n'est pas bon. Trop de dysfonctionnements dans l'appareil économique, des délais très longs de traitement des dossiers, des difficultés énormes d'accès au foncier et au financement, l'inefficacité des réseaux de communication... toutes ces difficultés brident complètement l'entreprise et expliquent ses insuffisantes performances et l'absence de progrès dans ce domaine. L'entreprise est alors très faiblement créatrice de valeurs et son apport au financement du système de protection sociale est largement insuffisant soit par fait d'insuffisance de résultats, de non-respect de la législation sociale ou tout simplement de fraude fiscale.

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

Dès lors, en Algérie, au commencement de l'action, il y a les réformes économiques entamées à la fin des années 1980 mais toujours sur le métier. Seules celles-ci pourront améliorer le fonctionnement du système économique et donc sa performance et son rendement.

Alors les programmes de soutien à la croissance produiront leurs effets et le retour à la croissance entraînera le retour à l'emploi et les deux contribuent à préserver notre modèle de protection sociale.

A. B.

CONDOLÉANCES

Attristés par la nouvelle de la disparition tragique de l'épouse et du fils de leur collègue Belkacem Rouache, les journalistes de la rédaction du *Soir d'Algérie* lui présentent leurs sincères condoléances et l'assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde compassion.
L'enterrement aura lieu aujourd'hui au cimetière de Bouzaréah.

POUSSE AVEC EUX !

LES KAMIKAZES ET CELUI QUI RELÂCHE LES KAMIKAZES !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com

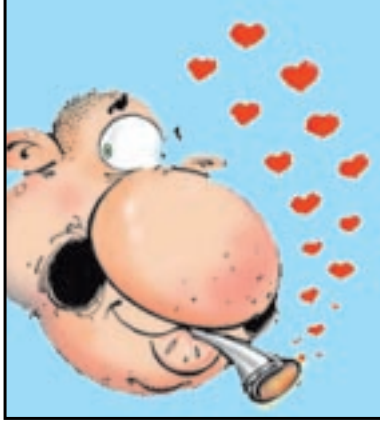

Dans un message lu à l'ouverture des assises nationales, Abdekka déclare : «Le tourisme est une priorité nationale.»

Wallah que je n'en doute pas un instant !

Bouira. Les services de sécurité ont empêché une catastrophe. Vous pouvez lire dans ce numéro du *Soir* le compte rendu de cette affaire d'attentat kamikaze déjoué in extremis. Je ne vous en dis pas plus, lisez, c'est en page 3. Sachez juste que l'un des cerveaux de cette opération terroriste est un… élargi. Terme fleurant l'eau de Javel et le Sanibon et censé nous rendre plus acceptables les tangos défaits, la vermine écrasée. Alors, au-delà des faits, au-delà de ce qui vient de se passer à Bouira, un constat à faire, à refaire et à re-refaire encore à l'envi. Autant la première fois, lorsqu'un attentat a eu lieu après une longue période d'accalmie, et qu'il s'est avéré que l'auteur était un «élargi» un «pardonné», on pouvait se dire qu'il ne s'agissait là que d'un hasard. Ensuite, dans un enchaînement très rapide d'attentats, il s'est quasiment vérifié qu'à chaque fois, dans le groupe de tueurs en masse, il y avait un, voire plusieurs «élargis», «pardonnés», «absous», «concordés». Une fois, va ya sidi pour la coïncidence. Deux, c'est peut-être une conjonction astrale extraordinaire n'arrivant que tous les 30 mille ans, un mardi soir de pleine lune. Mais tous ? A chaque fois ? Systématiquement ? Dans toutes les crasses terroristes qui nous retombent sur la tête depuis 1999, il y a dedans, derrière, devant et dessus la «Main du Repenti» ? Ça commence à faire beaucoup. Beaucoup trop ! Et plutôt que d'incriminer le kamikaze, qui de toutes les façons est éparpillé en mille morceaux, il m'intéresse, moi, parce que Dieu m'a doté d'un cerveau et que de temps en temps j'y ai recours (avec modération, je vous rassure), il m'intéresse donc de poser une question simple. Ou plutôt deux : qui a élargi les futures bombes humaines ? Et pourquoi, dans ce pays qui ne manque pas de femmes et d'hommes sensés, responsables et patriotes, personne n'ose demander des comptes à celui qui, à mes yeux, est plus dangereux que les kamikazes. Celui qui les relâche ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.